

ANIMÉ DEPUIS
2018

Etat des lieux de la forêt de Montpins



© Association du Pays
de la Vallée de l'Agly

**Maître d'ouvrage : Association du Pays de la Vallée de l'Agly (APVA)
Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)**

PLAN D'ACTIONS DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DU PAYS DE LA VALLÉE DE L'AGLY

Orientation 1 : Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois

- Enjeux CFT :**
- 1.2.5 Identifier les modes de gestion forestière favorable à la diminution du risque incendie
 - 1.3.2 Permettre le regroupement des propriétaires et agir pour structurer le foncier afin de permettre une meilleure mobilisation du bois
 - 1.6.3 Amélioration de la formation professionnelle et l'accueil des stagiaires

Contexte :

Le territoire de la Charte Forestière de Territoire du Pays de la Vallée de l'Agly offre un potentiel de mobilisation de bois important. La sous mobilisation est souvent due à un problème de desserte ou de regroupement foncier. Dans le cadre de l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire, des sites pilotes, pour engager des actions de diagnostic forestier et d'animation de propriétaires, avaient été fléchés dont le site de la forêt de Montpins. Ce site a un contexte particulier car c'est une forêt habitée où il y a 36 habitations et qui est soumise au risque incendie chaque été.

Objectifs

- Réaliser un état des lieux sylvicole ;
- Définir les pistes de gestion sylvicole adaptées aux enjeux du site.

Comment ?

- Accueillir un stagiaire BTSA Gestion Forestière en alternance entre l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly et le Centre Régional de la Propriété Forestière ;
- Identifier les zones potentielles de l'étude ;
- Phase de recueil de données sur le terrain ;
- Analyse des données ;
- Restitution aux propriétaires forestiers.



Bénéficiaires directs : Les propriétaires forestiers de Montpins.

Bénéficiaires indirects : Les riverains (forêt habitée).

Partenaires : Commune d'Espira de l'Agly , Office National des Forêts (ONF) et
Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)